



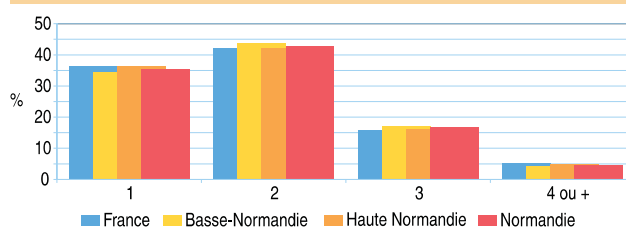
## La famille normande est nombreuse une fois sur cinq

En 2011, l'Insee recense 87 100 familles nombreuses en Normandie. Au total, plus de 289 000 enfants habitent ainsi avec au moins deux frères et sœurs, avec lesquels ils doivent alors plus souvent partager leur chambre. Les non-diplômés sont plus souvent parents d'une famille de plus de trois enfants que les diplômés. Être à la tête d'une famille nombreuse est une situation plus fréquente chez les pères cadres et les mères employées. Lorsque les familles se recomposent, elles ont plus de chances d'être ou de devenir nombreuses. Il est enfin plus fréquent d'être parent d'une famille nombreuse quand on est soi-même issu d'une grande fratrie.

Aurélié Charles, Insee

En 2011, 405 100 familles habitent en Normandie (231 700 en Haute-Normandie et 173 400 en Basse-Normandie). Parmi elles, 87 100 vivent avec trois de leurs enfants ou plus (dont l'un au moins est mineur) ; elles sont alors dites "nombreuses". Ces familles nombreuses représentent plus d'une famille sur cinq en Normandie. Cette proportion recule depuis 1999, passant de 25,5 % à 21,5 % en 2011, comme au plan national.

### 1 Répartition des familles selon le nombre d'enfants vivant à domicile (dont un mineur au minimum)



Source : Insee, enquête "La famille et les logements" 2011

### La cessation d'activité n'est fréquente que pour les mères de plus de quatre enfants

Entre 25 ans et 49 ans, les pères de familles sont pratiquement tous actifs, qu'ils n'aient qu'un enfant (99 % de taux d'activité) ou plus de trois (97 %). Le fait d'avoir des enfants ne semble donc pas modifier leur comportement vis-à-vis de l'emploi. En revanche, chez les femmes, le taux d'activité demeure relativement élevé jusqu'à trois enfants (80 %) mais diminue nettement à partir de quatre (58 %). Ce dernier résultat est cependant à moduler selon le niveau d'études des mères de familles nombreuses. Ainsi, en moyenne, 85 % des mères de familles nombreuses ayant obtenu un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle

sont actives, tandis que ce n'est le cas que pour 56 % de celles n'ayant aucun diplôme.

Les jeunes mères de familles nombreuses cessent moins leur activité que les générations précédentes. À titre d'exemple, les mères de trois enfants, diplômées du premier cycle universitaire, sont 88 % à rester actives, contre seulement 79 % des quinquagénaires avec un même niveau d'étude et un même nombre d'enfants.

En Normandie, comme ailleurs, la propension à avoir au moins trois enfants diffère selon la profession exercée. En 2011, les mères de familles employées sont à la tête d'une famille nombreuse dans 20 % des cas, contre seulement 16 % des mères exerçant une profession intermédiaire dans les domaines de la santé, de l'enseignement ou de l'administration. De même, 28 % des pères de familles cadres ou exerçant des professions libérales ou intellectuelles ont au moins trois enfants, contre 19 % des pères exerçant une profession intermédiaire dans les domaines de la santé, de l'enseignement ou

### 2 Taux d'activité des femmes mères de famille nombreuse

Diplôme	Taux d'activité (en %)
Non diplômée	56
CEP, Brevet	72
Baccalauréat	81
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	85
2 <sup>o</sup> ou 3 <sup>o</sup> cycle universitaire	93
<b>Ensemble</b>	<b>75</b>

Champ : mères ou belles-mères vivant avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, en Normandie

Source : Insee, enquête "La famille et les logements" 2011

### 3 Part de familles nombreuses selon la catégorie socioprofessionnelle pour les parents en activité

Catégorie socioprofessionnelle	Homme	Femme
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	21,2	18,3
Cadres et professions libérales ou intellectuelles	27,9	18,9
Professions intermédiaires	18,9	16,4
Employés	21,1	19,7
Ouvriers	24,5	18,0
<b>Ensemble</b>	<b>23,0</b>	<b>18,5</b>

Champ : parents ou beaux-parents adultes vivant avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, actifs hors agriculteurs, Normandie

Source : Insee, enquête "La famille et les logements" 2011

de l'administration. Toutefois, les deux régions normandes se distinguent sur un point : parmi les pères de familles cadres ou exerçant des professions libérales ou intellectuelles, les Bas-Normands composent plus souvent une famille nombreuse que leurs voisins hauts-normands (respectivement 31 % et 26 %).

### Plus d'enfants dans les familles recomposées

En Normandie, le modèle familial de la famille nombreuse reste, dans la majorité des cas, celui d'une famille traditionnelle (67 %). Toutefois, les familles recomposées occupent une place croissante parmi les familles nombreuses. Elles comptent aujourd'hui pour 19 % de ces dernières, soit davantage que les familles monoparentales (14 %). Parfois regroupement de deux familles, les familles recomposées sont plus souvent nombreuses que les familles traditionnelles. C'est le cas de 39 % d'entre elles contre 21 % des familles traditionnelles et 16 % des familles monoparentales. Chez les cadres, les familles nombreuses sont traditionnelles dans 81 % des cas, mais chez les employés seulement dans 64 % des cas.

### 4 Répartition des familles normandes selon leur type et le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Part des familles			Effectif	
	1	2	3 ou plus	1 ou plus	3 ou plus
Famille "traditionnelle"	34,0	45,5	20,5	284 582	58 203
Famille recomposée	22,6	38,6	38,8	42 036	16 310
Famille monoparentale	48,2	35,8	16,0	78 509	12 588
<b>Ensemble</b>	<b>35,6</b>	<b>42,9</b>	<b>21,5</b>	<b>405 127</b>	<b>87 102</b>

Lecture : 38,8 % des familles recomposées vivent avec au moins trois enfants.

Champ : familles avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, Normandie.

Source : Insee, enquête "La famille et les logements" 2011

Constituer une famille nombreuse est aussi plus fréquent pour les personnes elles-mêmes issues d'une grande fratrie. Ainsi 37 % des quinquagénaires issus d'une famille d'au moins quatre enfants ont eux-mêmes fondé une famille nombreuse. Pour les quinquagénaires enfants uniques, cette proportion n'est que de 25 %. Cette propension

n'est pas observée pour les enfants d'immigrés, ayant pourtant été plus nombreux que les non-immigrés à vivre dans une famille nombreuse.

### Les familles nombreuses, plus souvent dans des logements trop petits

En 2011, même si les familles avec trois enfants habitent des logements plus grands que celles avec deux enfants, elles sont malgré tout plus souvent confrontées au surpeuplement (14 % contre 7 %). Cependant, cette sur-occupation relative est le plus souvent modérée, c'est-à-dire qu'il ne leur manque qu'une pièce pour avoir un peuplement dit "normal" (voir définitions). Mais le nombre de pièces moyen reste souvent le même, que les familles aient trois ou quatre enfants. Les familles de quatre enfants sont donc plus souvent confrontées au surpeuplement (29 %). Pour 9 % d'entre elles, ce surpeuplement est même accentué, puisqu'il leur faudrait deux pièces supplémentaires pour avoir un peuplement "normal".

Les familles nombreuses propriétaires de leur logement sont plus à l'abri du surpeuplement que les locataires d'une HLM. En effet, 28 % de ces locataires vivent dans des logements trop petits, contre 18 % des locataires du parc privé et 6 % des propriétaires. Ceci s'explique en partie par la concentration des logements HLM dans les grandes agglomérations, où les logements sont plus petits ■

### Définitions

Une famille est dite **nombreuse** lorsqu'elle compte trois enfants ou plus et très nombreuse avec quatre enfants ou plus. On s'intéresse dans la présente étude aux familles comportant au moins un enfant encore mineur.

Une famille "**traditionnelle**" est composée de deux parents vivant avec leurs enfants communs. Une famille **recomposée** comprend un couple d'adultes et au moins un enfant né d'une union précédente. Une famille **monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants.

Un **actif** est une personne ayant un emploi ou étant au chômage. Le taux d'activité est le rapport du nombre d'actifs à la population totale.

L'indice de sur-occupation ou sous-occupation des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage. Cette norme dépend de la taille du ménage, ainsi que de l'âge et de la situation familiale de ses membres.

Cet indice ne tient pas compte de la surface des logements.

### Sources

L'essentiel des résultats est issu de l'enquête "**La famille et les logements**" 2011. Le recensement de la population de 2011 fournit les données concernant les logements.

Insee Basse-Normandie  
5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :  
Daniel BRONDEL  
Rédacteur en chef :  
Didier BERTHELOT  
Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8874  
© Insee 2015

### En savoir plus

- "Avoir trois enfants ou plus à la maison", *Insee Première*, n° 1 531, janvier 2015

